

Zeitschrift: Rapport annuel / Office central suisse du tourisme

Herausgeber: Office central suisse du tourisme

Band: 3 (1943)

Rubrik: Le développement du tourisme en 1943

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I. Le développement du tourisme en 1943

1. La statistique du mouvement touristique.

Le total des nuitées de l'année s'est élevé à 13 millions. De 1941 à 1942, la courbe des nuitées marquait une augmentation de 850.000 nuitées ; de 1942 à 1943, elle enregistre un nouveau progrès de 1,2 million. Cet accroissement est dû uniquement au tourisme intérieur. Les chiffres des arrivées et des nuitées des étrangers indiquent un nouveau fléchissement par rapport à l'année précédente.

Pour les 5 dernières années, la statistique fédérale du mouvement touristique donne les chiffres suivants :

Hôtes.

| | 1939 | 1940 | 1941 | 1942 | 1943 |
|-----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Etrangers . . . | 1.000.536 | 129.891 | 126.931 | 121.773 | 93.112 |
| Suisses . . . | 1.918.035 | 1.837.300 | 2.191.506 | 2.363.394 | 2.468.573 |
| Total . . . | 2.918.571 | 1.967.191 | 2.318.437 | 2.485.167 | 2.561.685 |

Nuitées.

| | 1939 | 1940 | 1941 | 1942 | 1943 |
|-----------------|------------|-----------|------------|------------|------------|
| Etrangers . . . | 5.826.982 | 1.803.527 | 1.631.295 | 1.913.183 | 1.808.956 |
| Suisses . . . | 7.767.381 | 8.173.749 | 9.400.578 | 9.965.025 | 11.234.316 |
| Total . . . | 13.594.363 | 9.977.276 | 11.031.873 | 11.878.208 | 13.043.272 |

Si l'on fixe à 14,7 millions la moyenne annuelle du total des nuitées de la période d'avant-guerre de 1934 à 1938 et que l'on prenne ce chiffre comme base, soit 100, les pertes imputables à la guerre peuvent raisonnablement être évaluées en chiffres ronds comme suit : en 1940, première année de guerre, 4,7 millions de nuitées, soit 31,2 % ; en 1941, 3,7 millions de nuitées, soit 25 % ; en 1942, 2,6 millions de nuitées, soit 18,6 % et en 1943, 1,66 million de nuitées, soit encore 11,2 %. En d'autres termes, grâce à

l'augmentation du trafic interne et malgré le déchet dû à la guerre, le chiffre des nuitées est remonté et atteint le 88,8 % de la moyenne des nuitées des années de paix 1934/38, ou le 81 % du total des nuitées de l'année de conjoncture 1937.

Le développement de la fréquentation de nos stations, très réjouissant en soi et qui, sans aucun doute, a permis à de nombreux hôteliers de « tenir » pendant la guerre, ne doit cependant pas donner l'illusion qu'un nouvel accroissement du tourisme interne pourrait compenser le trafic des étrangers aujourd'hui disparu. Les chiffres de fréquentation des stations au cours des années, choisies comme années de conjoncture, de la période d'entre-deux-guerres, nous le montrent clairement. La statistique du mouvement hôtelier du canton des Grisons, de ces années, nous indique par exemple que la moyenne annuelle des nuitées de cette région de grandes stations de villégiature et de sport, qui compte en gros 35.000 lits, se chiffrait à 3,8 millions pendant les années de conjoncture de 1927-1931. Pour les années de crise de 1932 à 1938, cette moyenne est tombée à 3,1 millions et pendant les années de guerre de 1939-1943 elle n'atteint plus que 2,5 millions.

Le Service de renseignements économiques de la Société suisse des hôteliers évalue les recettes brutes de l'hôtellerie, en 1937, à 312 millions, tandis qu'elles ne sont plus que de 169 millions en 1940, 188 millions en 1941 et 202 millions en 1942. Il en résulte une perte de recettes, pour les quatre premières années de guerre, de 450 millions, par rapport à la moyenne des dernières années de paix. Si, en comparaison de la période d'avant-guerre, les prix de pension et des repas ont été majorés d'environ 20 %, les frais d'exploitation, par contre, ont augmenté de 40 à 50 %. De sorte que, pour couvrir l'ensemble des dépenses d'exploitation, renter et amortir normalement le capital investi, assurer un modeste gain à l'entrepreneur, il faudrait, vu le taux actuel des prix, que les recettes brutes atteignent au minimum 550 millions. Ces quelques données prouvent que la situation de l'hôtellerie est bien loin d'être normale et qu'elle est une des branches de notre industrie les plus éprouvées par la guerre.

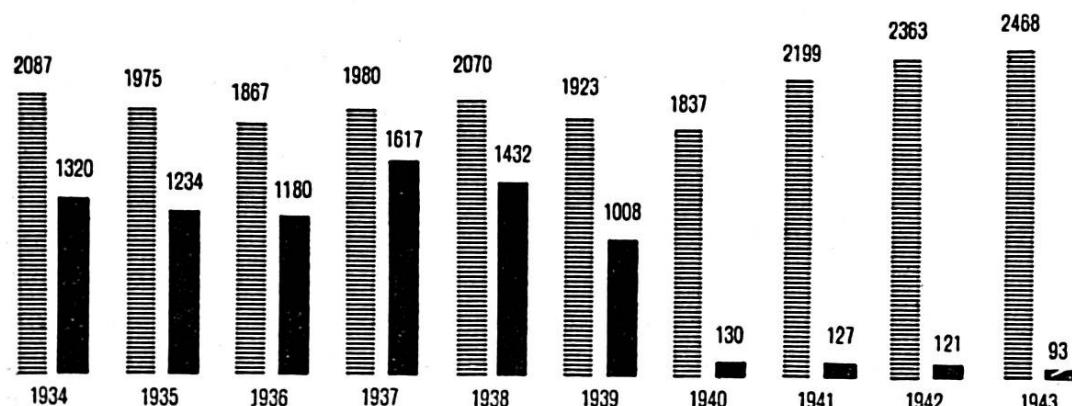
L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, à la suite d'une enquête faite dans 1341 exploita-

tions comprenant 80.958 lits, a établi que l'occupation moyenne dans l'industrie hôtelière, pendant la saison d'été 1943, dépassait de 6 % celle de l'année précédente. Cette augmentation est de 10 % par rapport à l'été 1941 et de 22 % par rapport à l'été 1940 ; mais c'est une diminution de 28 % en comparaison des chiffres de l'été 1939.

Développement du mouvement touristique de 1934 à 1943.

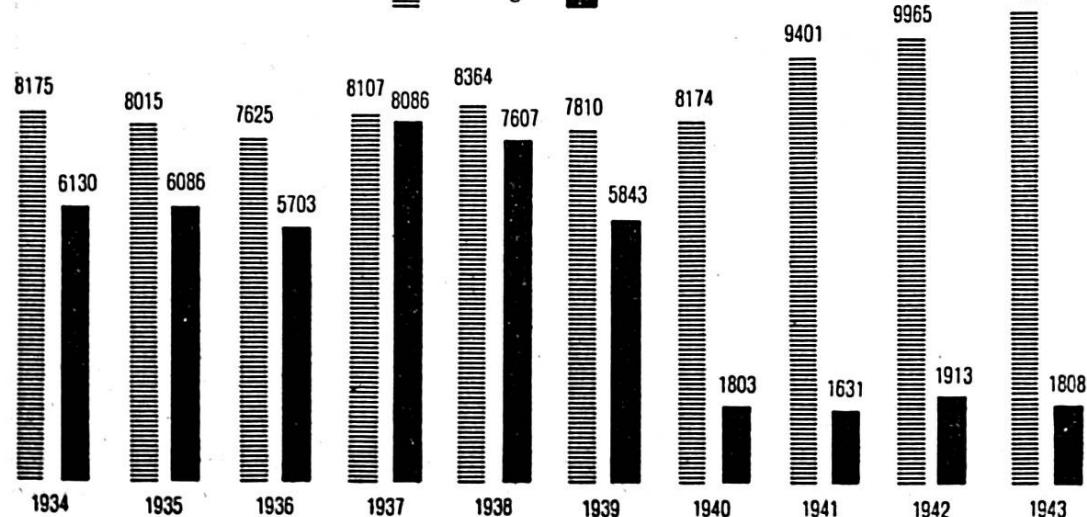
Arrivées (en milliers).

Suisses Etrangers



Nuits d'hôtel (en milliers).

Suisses Etrangers



a) Saison d'hiver 1942/43 (décembre-février).

La saison d'hiver 1942/43 a débuté par un mois de décembre très peu enneigé. Par contre, les derniers jours du mois, d'abondantes chutes de neige ont provoqué, dans nos stations de sports d'hiver, pendant les fêtes de l'An, un trafic sensiblement plus élevé que l'année précédente. Les conditions atmosphériques et d'enneigement favorables persistèrent pendant tout le mois de février et même jusqu'en mars, de sorte que la quatrième saison d'hiver de guerre s'inscrit, dans nos régions touristiques, avec 206.000 nuitées ou 8 % de plus que la saison d'hiver précédente. L'ensemble des régions touristiques a bénéficié de cette augmentation, plus sensible dans le Valais avec 17 %, la Suisse centrale 15 %, la région du Léman et des Alpes vaudoises 13 % et le Jura 9 %. La fréquentation moyenne des années d'avant-guerre a même été dépassée de 38 % dans la région du Säntis, de 18 % dans la région du Léman et de 3 % dans la Suisse centrale. Dans les Grisons et l'Oberland bernois, où le pourcentage des étrangers était particulièrement élevé en temps de paix, les chiffres actuels ne représentent respectivement que le 56 et le 50 % de la moyenne d'avant-guerre. Ceci montre clairement que la réjouissante augmentation du tourisme interne n'est malgré tout pas en mesure de procurer à certaines stations et régions le taux d'occupation indispensable à la normalisation de leur industrie touristique. La fréquentation relativement élevée de certaines stations privilégiées pendant les quelques jours de fête ne change rien à cet état de choses. Notamment, le fameux « trou » de la seconde moitié du mois de janvier qui, en temps de paix, était en bonne partie comblé par les arrivées plus nombreuses des étrangers, se fait actuellement sentir d'une façon particulièrement désagréable dans notre hôtellerie.

b) Saison de printemps 1943 (mars-mai).

La saison de printemps, qui comprend les mois de mars, avril et mai, enregistre, en 1943, 219.193 nuitées de plus qu'au printemps 1942. Le total de 2.684.449 nuitées d'hôtes suisses et étrangers représente en gros le 98 % de la moyenne

des années d'avant-guerre 1934/39, bien que les nuitées des hôtes étrangers soient de 21.650 inférieures à celles du printemps 1942. L'augmentation du tourisme interne s'inscrit notamment avec 37.000 nuitées dans la Suisse centrale et 31.700 dans la région du lac Léman, tandis que pour la première fois on note dans le canton du Tessin, séjour de printemps par excellence, un léger recul de 879 nuitées. Vu le développement des opérations en Italie, certains de nos concitoyens ont renoncé, bien à tort, à se rendre sur l'autre versant des Alpes et ont choisi d'autres stations pour leur séjour de printemps. Pendant le mois d'avril, mois des fêtes de Pâques en 1943, le total des nuitées pour toute la Suisse a atteint 925.701, chiffre qui dépasse de presque 50.000 celui du même mois de l'année de conjoncture 1937.

c) *Saison d'été 1943 (juin-août).*

La courbe de fréquentation du trafic touristique a atteint son point culminant pendant les mois de juin, juillet et août. En fait, c'est en été que l'offre est la plus élevée : en août 1943, il y avait à disposition 6866 établissements avec 148.354 lits, tandis qu'en janvier, le mois le plus important de la saison d'hiver, on ne comptait que 5789 établissements avec 106.726 lits. Le quatrième été de guerre, avec son *total de 4.914.287 nuitées*, dépasse de 7 % celui de l'année précédente et de 21 % le premier été de guerre 1940. La moyenne des saisons d'été des années 1934-1939, pour toute la Suisse, étant, en chiffres ronds, de 6,1 millions de nuitées, il ressort de ce chiffre que le quatrième été de guerre marque encore un déficit d'environ 20 %. Si l'on fait la comparaison avec l'année de conjoncture 1937, dont la saison d'été fut la meilleure de la période 1934-1939 en totalisant 7 millions de nuitées en chiffres ronds, le déficit de guerre de l'été 1943 est alors de 30 %.

Ces résultats réjouissants sont uniquement dus au tourisme interne beaucoup plus intense, favorisé par le beau temps qui s'est maintenu jusqu'en septembre. A l'exception du Tessin, l'ensemble des régions touristiques accuse une augmentation, souvent intéressante, de la fréquentation comparativement à l'été 1942. La plus forte se situe

dans le Jura avec 19 % (+ 21.273 nuitées) ; viennent ensuite les Alpes vaudoises avec 15 % (+ 37.481 nuitées), puis la Suisse centrale (+ 107.928 nuitées), la contrée du Säntis (+ 41.502 nuitées) et le Valais (+ 55.041 nuitées) avec 11 % pour chacune d'elles ; enfin, les Grisons avec 7 % (+ 73.435 nuitées), l'Oberland bernois avec 7 % (+ 63.362 nuitées) et le lac Léman avec 4 % (+ 23.462 nuitées). Pour les raisons citées plus haut, le canton du Tessin subit, en été 1943, un sensible recul de 10 % (— 39.737 nuitées).

Trois régions ont dépassé cette fois la moyenne des années d'avant-guerre 1934-1939. Ce sont les Alpes vaudoises (15 %), la contrée du Säntis (5 %), et le Valais (1 %). Sur les mêmes bases les pertes de guerre se chiffrent encore pour l'Oberland bernois à 39 %, pour la Suisse centrale à 36 %, pour le Tessin à 28 %, pour le Léman à 24 %, pour les Grisons à 18 % et pour le Jura à 5 %.

Pour le reste de la Suisse, c'est-à-dire pour les régions ne faisant pas partie de celles dites « touristiques », la fréquentation d'été s'inscrit avec 83.981 nuitées, soit 8 % de plus que l'année précédente, ou 88 % de la moyenne d'avant-guerre.

L'importance de la perte des hôtes étrangers au cours des 6 dernières années est démontrée par la réduction du nombre de leurs nuitées, passé de 1.765.000 en août 1937 à 147.000 en août 1943. Ce recul de 92 % prend toute sa signification si l'on songe que des malades et des réfugiés sont venus à la place des touristes internationaux. Si réjouissante que soit l'augmentation du tourisme interne, supérieur de 494.000 nuitées ou de 34 % à août 1937, celle-ci ne peut en aucun cas combler le déficit des touristes étrangers : en effet, le total des nuitées de ce mois le plus important reste encore, en chiffres ronds, de 1,1 million ou de 35 % au-dessous du total d'août 1937.

L'exemple de *Lucerne*, la métropole touristique de la Suisse centrale, montre combien d'importantes stations, naguère lieux de rendez-vous de la clientèle internationale, souffrent profondément aujourd'hui des funestes conséquences de la guerre. De 1927 à 1931, seule période d'entre-deux-guerres où notre industrie touristique a bénéficié d'une conjoncture vraiment favorable, on notait dans cette ville, pendant les 7 mois d'avril à octobre inclus, une moyenne

d'arrivées de 189.567 hôtes. Elle correspond, en gros, à la moyenne atteinte pendant les meilleures années qui ont précédé la première guerre mondiale. Puis, dès 1930, qui marque le début de la crise économique mondiale, suit une autre série d'années de plus en plus sombres, dont le déclenchement de la seconde guerre mondiale, en septembre 1939, est le dramatique aboutissement. Pendant cette deuxième période, Lucerne peut encore inscrire une moyenne annuelle de 145.231 arrivées. En 1937, à la suite de la dévaluation du franc suisse, soudain et dernier afflux d'hôtes au nombre de 182.295 arrivées, soit presque la moyenne atteinte avant la crise. Contrairement à la plupart des autres centres de tourisme, Lucerne n'a pas bénéficié de l'accroissement du tourisme interne : l'année du Jubilé de 1941 marque le sommet de la fréquentation de guerre avec 76.254 arrivées. Ensuite c'est un indéniable recul, où la moyenne des quatre années de guerre tombe à 68.000 arrivées.

Les données du Bureau fédéral de statistique sur la saison d'été 1943 s'étendent sur les mois de juin à septembre inclus. Elles montrent que le « volume » du tourisme, comparativement à la période d'avant-guerre, a diminué et que d'importants changements se sont produits dans la durée moyenne de séjour des visiteurs, comme l'indiquent les chiffres ci-après :

| | Durée moyenne des séjours pendant les mois de juin à septembre, en jours : | | |
|---------------------------|--|-------|-------|
| | 1939 | 1942 | 1943 |
| Hôtes suisses | 4,40 | 4,38 | 4,74 |
| Hôtes étrangers | 4,12 | 12,45 | 17,20 |

La durée moyenne des séjours s'est donc prolongée ; elle a même quadruplé depuis 1939 pour les hôtes inscrits sous la rubrique « étrangers ». L'augmentation de cette durée moyenne résulte de la diminution relativement forte des arrivées — moins importante pour les hôtes suisses — comparativement au nombre des nuitées. Les longs séjours pour raison de santé et le séjour de nos hôtes établis en Suisse pour la durée de la guerre expliquent la forte prolongation de la durée moyenne des séjours des étrangers, pour lesquels il ne peut plus être question de vacances ou de tourisme proprement dit. Preuve en soit les taux de fréquenta-

tion des régions autrefois les plus fréquentées des hôtes étrangers, tels les Grisons et l'Oberland bernois, qui accusent les plus fortes diminutions.

d) Saison d'automne 1943 (septembre-novembre).

L'influence sur notre tourisme des événements politiques et militaires qui se déroulent de l'autre côté de nos frontières fut mise une fois de plus en évidence en automne. En septembre, le nombre total des nuitées de 1,19 million dépasse à peine de 2 % celui de l'an dernier, tandis que les arrivées reculent de 7 %. Dans les régions de tourisme proprement dites, ce recul fut encore plus sensible. Les opérations militaires en Italie et l'importante levée de troupes en Suisse ont influencé défavorablement le courant touristique à destination du Tessin : on ne compte plus, pendant les deux principaux mois de la saison d'automne — septembre et octobre — que 242.727 nuitées d'hôtes suisses, contre 312.628 pendant la période correspondante de 1942. Toutes les autres régions touristiques enregistrent une sensible augmentation, due en bonne partie à la douceur du temps de cet automne. En outre, les Alpes vaudoises, les Grisons et le Valais hospitalisent un plus grand nombre de patients dans leurs cliniques et sanatoria. Comme avant la guerre déjà, les hôtes étrangers n'entrent que pour une part relativement modeste dans le mouvement touristique d'automne de notre pays ; le nombre des nuitées de la saison d'automne 1943 dépasse encore de plus de 107.000 la moyenne d'avant-guerre de 2,7 millions.

e) Fréquentation des sanatoria et stations thermales.

Le perfectionnement de la statistique nous permet maintenant d'obtenir également des données sur la fréquentation des stations thermales, des sanatoria et des établissements de cure. Abstraction faite de Rheinfelden, les stations thermales ont enregistré des augmentations de 3 à 14 %. La plus forte occupation des lits a été constatée aux bains populaires de Baden avec 93,4 %, tandis que celle des autres stations thermales oscillait entre 29,4 % et 57,6 %. Le

tableau suivant donne quelques chiffres concernant la fréquentation des principales stations thermales au cours de l'année 1943 :

| | <i>Nuitées</i> | |
|--|----------------|---------|
| | 1942 | 1943 |
| Baden : | | |
| Hôtels | 121.348 | 137.375 |
| Bains populaires | 73.239 | 74.826 |
| Ragaz/Pfäfers | 49.520 | 53.955 |
| Bex | 21.527 | 22.938 |
| Lenk i. S. | 39.740 | 40.771 |
| Loèche-les-Bains | 46.957 | 48.196 |
| Rheinfelden | 52.949 | 49.921 |
| Schuls | 48.089 | 55.053 |
| Tarasp-Vulpera | 16.227 | 18.508 |

Le nombre total des nuitées de la clientèle suisse des sanatoria et des établissements de cure a passé de 1.727.823 en 1942 à 1.873.153 en 1943, tandis que le chiffre des nuitées d'étrangers a rétrogradé de 791.184 à 774.611. La statistique des nuitées dans les sanatoria donne les résultats suivants :

| | <i>Nuitées</i> | |
|--|----------------|---------|
| | 1942 | 1943 |
| Arosa | 96.344 | 106.020 |
| Davos | 963.491 | 987.700 |
| Leysin | 696.597 | 777.827 |
| Montana-Vermala | 140.893 | 169.028 |

Ces chiffres représentent, par rapport au nombre total des nuitées, le 39 % à Arosa, le 81 % à Davos, le 98 % à Leysin et le 76 % à Montana-Vermala.

2. *Le trafic ferroviaire.*

Les chemins de fer fédéraux ont transporté, en 1943, 176,9 millions de voyageurs, soit 18,2 millions de plus que l'année précédente. Comme en 1942, tous les mois de l'année

ont présenté une forte augmentation du trafic qui, une fois de plus, a atteint son point culminant en octobre avec près de 16,6 millions de voyageurs. Il en est de même pour les recettes du trafic voyageurs des Chemins de fer fédéraux qui ont dépassé, chaque mois, celles du mois correspondant de l'année précédente et ont atteint, pour l'année 1943, un total, en chiffres ronds, de 193,7 millions, soit 16,8 millions de plus qu'en 1942. Le record d'avant-guerre, en 1930, est ainsi largement dépassé par 49 millions de voyageurs et 34,6 millions de recettes. Il faut souligner, à ce sujet, que c'est uniquement à l'électrification des Chemins de fer fédéraux que le tourisme interne doit d'avoir pu prendre un tel développement. En été 1939, les Chemins de fer fédéraux assuraient une prestation quotidienne de 98,700 km. ; par suite de la rareté du matériel, après quatre années de guerre, elle est encore de 82.300 km., ce qui représente une réduction d'à peine 17 %. A la fin de la guerre précédente, cette réduction atteignait 66 % et la circulation des trains directs était réduite à sa plus simple expression.

Tous les chemins de fer privés et chemins de fer de montagne, presque sans exception, accusent une augmentation parfois importante, des recettes-voyageurs. Mentionnons, pour autant que les données nous sont connues, les chemins de fer suivants : les Chemins de fer rhétiques (+ 1.257.193 francs), le Chemin de fer Lac de Constance-Toggenbourg (+ 214,473 fr.), Chemin de fer de la Bernina (+ 101.640 fr.), Chemin de fer Furka-Oberalp (+ 310.225 fr.), Chemins de fer de l'Oberland bernois (+ 138.535 fr.), Chemin de fer de la rive droite du lac de Thoune (+ 69.693 fr.), Chemin de fer Viège-Zermatt (+ 121.320 fr.), Funiculaire Sierre-Montana-Vermala (+ 79.992 fr.), Chemin de fer des Schöllenlenen (+ 69.148 fr.), etc.

L'abonnement de vacances des entreprises suisses de transport a été émis du 19 décembre 1942 au 31 octobre 1943. Du 1^{er} avril au 31 octobre, il en a été vendu 313.272 (1942 : 305.927), plus 227.529 (1942 : 216.977) cartes de prolongation. A diverses occasions, les entreprises suisses de transport ont accordé des facilités et elles ont émis en particulier les billets « simple course valable pour le retour » pour les foires de Bâle et de Lugano et le Comptoir de Lausanne. Par l'octroi de ces facilités, y compris les abon-

nements de vacances toujours très appréciés du public, les entreprises suisses de transport ont contribué de façon déterminante à maintenir en activité le trafic touristique suisse de voyages et de vacances.

3. Le trafic routier.

Le tourisme automobile, tant interne qu'international, est malheureusement réduit à sa plus simple expression. Signalons, pour mémoire, qu'en 1943, 1251 véhicules à moteur (1942 : 2452) sont entrés temporairement en Suisse. De ce nombre, 234 venaient d'Allemagne, 720 de France et 249 d'Italie, le reste de divers pays. La pénurie de pneus a provoqué une diminution du trafic cycliste, notamment touristique. Pour le même motif, l'administration des P.T.T. s'est vue contrainte, peu avant le début de la saison d'été, de suspendre la validité de l'abonnement de vacances sur son réseau de lignes touristiques d'automobiles postales. Sur ce réseau, elle a transporté, en saison et au cours de l'année, 10.325.387 personnes, soit plus de 2 millions de plus que l'année précédente, tandis que ses recettes passaient de 7,2 à 9,2 millions.

4. Le trafic aérien.

Au cours de 1943, le trafic aérien international de la Suisse a été encore sensiblement réduit. Dès le 31 janvier, la ligne Zurich-Berlin de la Swissair ne put être exploitée que jusqu'à Stuttgart. De là, des correspondances étaient encore assurées le même jour pour Berlin, Barcelone, Madrid et Lisbonne. En 1943, l'exploitation des lignes s'est réduite à 676 vols (1208 en 1942), 146.918 km. (en 1942 : 469.222 km.) ; il a été transporté 4738 passagers, 72,3 tonnes de poste, 63,3 tonnes de fret et 26,6 tonnes de bagages payants. A part quelques vols d'entraînement de fonctionnaires de l'Office aérien fédéral, et des vols de cure pour coquelucheux entrepris par la Swissair et l'Alpar, le trafic aérien privé a été inexistant. Par contre, le vol à voile

continue à prendre une réjouissante extension. L'année 1943 a vu 1076 pilotes effectuer 43.220 vols sans moteur et totaliser 2923 heures de vol, dépassant ainsi très largement les prestations d'avant-guerre. Le championnat national de vol à voile à Samaden, fut l'événement le plus marquant de la saison, car pour la première fois dans l'histoire du vol à voile une course d'avions sans moteur s'est disputée sur un circuit alpestre de 100 km.

II. Propagande

1. Relations avec les autorités, les associations et autres organisations touristiques.

L'activité de l'Office central suisse du tourisme est avant tout basée sur le principe de la collaboration. Sa mission d'intérêt général exige surtout le ferme appui de la Confédération et de tous les intéressés au tourisme.

Citons, en premier lieu, le chef du Département fédéral des postes et chemins de fer, M. le conseiller fédéral Celio, qui voe un intérêt toujours plus grand à l'importance du tourisme. Par un « appel aux vacances », il a, entre autres, engagé nos confédérés à soutenir notre hôtellerie et nos entreprises de transport pour leur permettre de « tenir » et de lancer à notre tourisme un pont solide vers l'avenir. Nous remercions M. le conseiller fédéral Celio de l'appui toujours si compréhensif qu'il n'a cessé d'accorder à notre Office au cours de cette dernière année.

Au Palais fédéral, nous devons, avant tout, une reconnaissance toute spéciale à l'Office fédéral des transports. Le travail fourni par M. le directeur Cottier et ses collaborateurs en faveur des intérêts touristiques est important et mérite notre sincère gratitude. Le Service consulaire du Département politique nous a facilité, à maintes reprises, nos relations avec les légations et consulats de Suisse. En collaboration avec nos agences à l'étranger, les représentants diplomatiques et consulaires remplissent une mission en